

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 23 NOVEMBRE 2010

Présents	Parents	Mmes Alibert, Bois, Casset, Doazan, Ducq et Mrs Almeras, Aunos et Smet.
	Mairie DDEN Enseignants	Mme Faure et Mrs Gachet et Laporte. Mmes Aulin, Blaviel, Hanse, Le Mouël, Wilmot et Mrs Kouchy, Lenormand et Le Tutour.
Excusés :		Mrs Louys et Théron

Début du conseil à 19h45.

### 1. Règlements

◆ Madame la Directrice fait lecture du Règlement Intérieur : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

◆ Madame la Directrice présente ensuite une ébauche de règlement élaboré par l'équipe du Périscolaire, conjointement avec les services de la Mairie, qui aurait pour but de régir les échanges entre le personnel communal, les animateurs et les parents et leurs enfants. Ce règlement édicterait notamment les termes de bons comportements que doivent avoir les enfants envers le personnel de la Mairie et les encadrants du Périscolaire.

Ce projet étant encore à l'état de conception, la Directrice en fera une lecture et une remise aux parents d'élèves, au cours du second Conseil d'École

### 2. Exercice d'évacuation

◆ Madame la Directrice fait le compte rendu d'un exercice d'évacuation réalisé le jour même à l'école, qui a vu l'ensemble des élèves, leurs enseignants et leurs personnels présents se rendre dans l'espace extérieur sécurisé en moins de 3 minutes.

◆ Madame le Mouël fait remarquer que le signal sonore n'est pas parfaitement audible lorsque les élèves sont dans la cour de récréation.

◆ Madame Doazan souhaiterait savoir s'il est possible d'équiper l'école d'un système de clé unique, pour permettre la sortie à tout endroit de l'école.

◆ Monsieur Gachet répond que cette éventualité s'est déjà posée et que cela serait à envisager au niveau de la commune avec un système de classification pour les personnes autorisées à pénétrer dans les locaux municipaux (dont l'école). Cela signifierait la création de passes mais cela aurait un coût non négligeable et cela nécessiterait également l'établissement de niveaux de responsabilité pour la délivrance de tels passes.

### 3. USEP

◆ Madame la Directrice passe la parole à Monsieur Lenormand, responsable de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) au sein de l'école.

◆ Monsieur Lenormand tient à remercier les parents d'élèves qui s'investissent lors des sorties mais également qui aident bénévolement pour les aides aux leçons. Le soutien du maximum de personnes pour encadrer les différentes animations est un gage de pérennité fort pour l'association.

◆ Monsieur Lenormand déplore à nouveau la baisse de la subvention de la CAF. Puis il fait lecture des événements sportifs et culturels qui ont ou vont jaloner l'année de l'association.

Deux sorties ont déjà eu lieu cette année :

- la rencontre multi activités à Saint-Selve (qui a été un succès populaire) ;
- une soirée famille spectacle à Bordeaux (qui a reçu un satisfecit général de tous les participants).

#### Pour les prochaines sorties :

- le cross de Gujan-Mestras au mois de novembre ;
- le Décasport au mois de décembre ;
- 2 soirées familles en prévision.
- 2 formations adultes en 2011 (tir à l'arc et cyclotourisme).

◆ Madame Doazan fait remarquer le peu d'entrain de la part des élèves de CE2, notamment, pour les activités de l'USEP en évoquant l'éventuel problème de transmission des informations par le biais du cahier de texte (et non par un cahier de liaison). Monsieur Lenormand répond que d'une classe à l'autre, la population intéressée n'est pas sensiblement la même et qu'il semble que les élèves de CE2, notamment, ne sont pas désireux de participer, pour l'instant, aux activités de l'USEP.

#### **4. Sorties scolaires**

Préalablement, Madame la Directrice remercie chaleureusement tous les parents qui aident ou qui aideront au bon accomplissement de ces activités.

#### **Par classe(s) :**

##### *Déjà vu*

- Les GS/CP/CE1 ont assisté au remarquable spectacle "Les Contes de la mère l'Oye" au Grand Théâtre ;
- Les CM1 ont apprécié le ballet chorégraphique "4 Tendances".

##### *Très prochainement*

Chaque classe bénéficie annuellement d'un spectacle offert par la Mairie, communément appelé "Le Spectacle de Noël" . Cette année, les classes :

- de la PS au GS/CE1, au Pin Galant à Mérignac, s'enchanteront auprès de la "La Sorcière Éphémère" ;
- les CP et les CE1, revisiteront le classique "Les 2 Cendrillons" au Théâtre des 4 Saisons
- les CE2, à l'ONBA, s'émerveilleront l'écoute et le regard avec "Roméo et Juliette" ;
- les CM1 et les CM2, s'enthousiasmeront pour "La Mort Marraine" à La Forge à Portets.

##### *A venir (dans les semaines ou les prochains mois)*

- Les MS ⇒ à l'exposition "Toutes les couleurs" à Martillac, organisée la Communauté des Communes de Montesquieu.
- Les PS/MS/GS et GS/CE1 ⇒ au spectacle "Flûturiste" le 24 mars 2010, au Pin Galant.
- Les CM1 et les CM2 ⇒ au spectacle "Contes en éventail" le 8 février 2011 à Bègles (JMF).
- Les PS/MS ⇒ au spectacle "Airs de jeu" au Salon Boireau au Grand théâtre.
- Les CM2 ⇒ au spectacle "Magifique" au Casino de Bordeaux.

##### *Projets pédagogiques et de sorties*

- Les CP et les CE1 participent à un atelier "Jardins et Patrimoine".
- Les GS renouvelleront leur visite à "l'hôpital des Nounours"
- Les GS/CE1 et les CE1 feront une classe découverte de 2 ou 3 jours sur le site de Hostens.
- Les CM1 et les CM2 se déplaceront en visite à la Cité de l'Espace à Toulouse en mai 2011.
- Les GS et les CE2 se rendront en avril au site des Sources au Haillan, en collaboration avec le Centre des Classes Citadines et l'association Cistude dans le cadre "L'Eau, un enjeu majeur". Puis ils se dirigeront au Musée d'Aquitaine, avec au programme des ateliers découvertes.

Lors du second Conseil d'École, Madame La Directrice, sera en mesure de donner plus de précisions sur l'ensemble de ces projets.

## **5. Goûter de Noël et Carnaval**

Les dates fixées sont le jeudi 16 décembre 2010 à 15h30 pour le goûter et le mardi 22 mars 2011 pour le carnaval (thème retenu "Pays du Monde").

◆ Madame la Directrice indique qu'il n'y aura pas de spectacle de fin d'année scolaire comme les années précédentes.

## **6. APE**

◆ Madame Le Mouël, trésorière de l'association, fait un bilan des comptes. L'APE commence l'année scolaire avec un "A nouveau" supérieur à l'année précédente ⇒ 3 250 € 41 au lieu de 2 380 € 69.

En crédit, l'école a bénéficié de :

subvention ⇒ 3 000 €

photos ⇒ 1 866 €

torchons ⇒ 904 €

adhésions ⇒ 884 €

expo livres ⇒ 42 €

journal ⇒ 426 €

parents ⇒ 573 € et 162 €

En débit, notamment :

Créa Mômes ⇒ 660 €

Le reste étant réparti entre les différentes classes ou par groupes de classes pour des achats divers.

◆ Monsieur Smet remet au nom des parents d'élèves un chèque de 600 € à l'APE. Monsieur Smet précise que les parents devraient monter, en fonction des disponibilités des uns et des autres, quelques activités : a priori une action vers Pâques, la traditionnelle Kermesse de fin d'année et éventuellement d'autres opérations.

## **7. Travaux, affichage, divers**

◆ Toutes les parties présentes apprécient de constater que les travaux touchant à la rénovation du préau, la mise en place de nouveaux sanitaires et de locaux (sas avec portemanteaux pour les élèves, buanderie) sont enfin terminés.

◆ Monsieur Gachet fait en effet état de la concrétisation de cet engagement fort de la municipalité.

◆ Monsieur Smet, au nom de nombreux parents, souhaiterait savoir s'il est envisager dans l'avenir un aménagement de la cour car celle-ci est, en fonction des saisons, poussiéreuse ou partiellement boueuse.

◆ Monsieur Gachet profite de cette occasion pour faire un point sur ce poste budgétaire au sein de la commune :

La Mairie a engagé en 4 ans plus de 350 000 € de travaux et de rénovation (cela en investissement sans compter les dépenses de fonctionnement). Elle souhaite dorénavant faire une "pause" dans les grosses dépenses affectées à l'école. De plus les différentes contributions (État, Conseil Général) pour les établissements scolaires sont revues à la baisse.

Néanmoins, pour le cas sensible de la cour de récréation, la Mairie a fait l'acquisition d'un module d'aspiration pour l'entretien de celle-ci.

◆ Monsieur Gachet précise également que les travaux de peinture se poursuivent selon le planning prévu. La classe de PS/MS, pour laquelle une demande de rénovation a été faite, devrait donc bénéficier avant la fin de l'année civile du passage du peintre. Le hall des Maternelles profitera également de ces travaux d'embellissement.

◆ Madame Blaviel souhaiterait connaître la possibilité d'affecter auprès du parking et de l'entrée de l'école (lieu naturel de rassemblement) d'un panneau d'informations supplémentaires, notamment pour l'affichage émanant d'associations ou groupes divers qui sollicitent l'école.

◆ Messieurs Gachet et Laporte doivent étudier la question, sachant qu'ils veulent éviter l'affichage sauvage sur le domaine communal.

◆ Monsieur Smet souhaite connaître les effectifs de cette année et ceux prévisibles pour les prochaines années. Il rappelle également que la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain à proximité de l'école et s'interroge sur son éventuelle utilisation. Enfin il demande des précisions sur la capacité du dortoir en maternelle.

◆ Monsieur Gachet fait remarquer que les effectifs restent stables depuis plusieurs années et qu'on ne peut faire actuellement de projection fiable pour les années futures, même en tenant compte des futures constructions sur la commune. A ce sujet Monsieur Gachet évoque le prochain recensement qui sera fait auprès des foyers Saint-Selvais au premier trimestre 2011 et qui impacte, en fonction de son résultat, les dotations de l'état.

Le terrain proche de l'école est une réserve foncière qui est en "stand-by" et dont l'usage pourrait en être fait en cas de besoin

Le dortoir de l'école est aux normes et pour l'instant remplit sa fonction. A voir éventuellement un aménagement avec des lits superposés à barrière, si là aussi le besoin s'en fait sentir.

◆ Monsieur Almeras fait part de son étonnement de voir des camions à forts tonnages, résider sur le parking de l'école. Il ne faudrait pas que ce type de véhicule puisse détériorer le bien commun et nécessiter réparation.

◆ Messieurs Laporte et Gachet répondent que c'est un usage temporaire qui est en voie d'être solutionné car les propriétaires et/ou utilisateurs de ces véhicules vont recevoir des propositions pour d'autres places de stationnement.

◆ Monsieur Gachet porte à la connaissance des participants qu'une nouvelle grille de tarification sera entérinée par le Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion (le 29/11/10) et qui verra les prix des différentes prestations (cantines, périscolaires, centre de loisirs - hors vacances scolaires -) subir quelques augmentations.

La tarification appliquée étant égale au taux d'effort correspondant au nombre d'enfants à charge multiplié par le revenu mensuel déclaré avant abattement.

L'ensemble de ces tarifs sera porté à la connaissance des parents dès leur mise en place.

Tous les points soulevés lors de ce Conseil ayant été abordés, Madame Blaviel lève la séance.

Fin du Conseil d'École à 20h45.